



LES COMPTES-RENDUS DE CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 4 NOVEMBRE

Tarifs 2017

Salles des Associations + office + vaisselle

Journée (ou 2 repas)	:	258 €
Demi-journée (ou 1 repas)	:	175 €
Bal ou vin d'honneur	:	59 €
Réunion	:	36 €

Le conseil municipal **accorde** une réduction de 35 % aux habitants de la commune et de 10 % supplémentaire pour une location de 2 jours consécutifs, pour tous les loueurs. La caution est fixée à 150 €

Les chèques de réservation et de paiement devront être identiques au nom de la personne ayant réservé la ou les salles.

Tarifs 2017 - Location de la vaisselle

Vaisselle	:	30 € à la journée
Percolateur	:	20 € à la journée

Le conseil municipal **fixe** la caution à 100 € et précise que les chèques de réservation et de paiement devront être identiques au nom de la personne ayant réservé la vaisselle.

Tarifs 2017 - Nettoyage

Salle polyvalente :		
• Grande salle	:	150 €
• Petite salle	:	100 €
• Cuisine	:	100 €
Salle des associations	:	100 €

Tarifs 2017 - Concessions cimetière

	concession 2m ²	concession 4m ²
30 ans	150 €	250 €
50 ans	250 €	400 €
	Columbarium	
15 ans	250 €	
30 ans	450 €	
50 ans	700 €	

Tarifs 2017 - Location tables et chaises

Tables 0.80 €	Chaises 0.15 €
---------------	----------------

Tarifs 2017 - Photocopies et télécopies

Le conseil municipal maintient le tarif réservé «aux personnes inscrites au pôle Emploi ou bénéficiaires du RSA » pour toutes les photocopies relatives à leurs recherches d'emploi ou de formation et la gratuité des photocopies en noir et blanc et le demi-tarif des photocopies couleurs pour les écoles et associations de Lohéac.

2017	NOIR ET BLANC	COULEUR
Photocopie (la page)		
- A4 recto	0,20 €	0,40 €
- A4 recto/verso	0,30 €	0,60 €
- A3 recto	0,30 €	0,60 €
- A3 recto/verso	0,40 €	0,80 €
- A4 recto *	0,15 €	-
Télécopie (la page)		
- Département 35	0,80 €	-
- Hors département 35	1,50 €	-

Modification simplifiée du PLU

Le conseil municipal **accepte** le principe de la modification : la hauteur maximale à l'égout du toit, hormis les ouvrages techniques tels que cheminées, ponts roulants, antennes, poteaux... pour lesquels il n'est pas fixé de règle, est de 15 m, sauf pour la zone UA Les Biauces ou la hauteur peut être de 20 m. Il **valide** le choix du cabinet EGUIMOS pour mener à bien la procédure.

SEANCE DU 16 DECEMBRE

Tarifs 2017 - Salle Polyvalente

Réduction habitants de 35%
Abattement de 10% pour 2 jours consécutifs

	Journée	1/2 Journée	Vin d'honneur	Réunion
Cuisine	100,00	85,00	50,00	
Grande salle	235,00	155,00	65,00	45,00
Petite salle	115,00	85,00	30,00	30,00

ALLEZ ON SE « REVEIL » POUR LE FOOT !



Equipe 1 à 15h30

Dimanche 9 avril 2017

Lohéac / Pont-Péan Us2

Dimanche 23 avril 2017

La Chapelle Bouëxic / Lohéac

Dimanche 7 mai 2017

Lohéac / Bel Air Us 2

Dimanche 14 mai 2017

Tresboeuf Le Sel Us / Lohéac



CHAMPIONNAT DE GYMNASTIQUE

Parmi 12 gymnastes du club de l'Etoile Mauritanienne, on compte 3 lohéaciennes : Mathilde PAVOINE, Teïla GICQUEL et Louise CHAUPITRE.

Elles ont passé les épreuves départementales, régionales pour se projeter dans un rendez-vous d'inter-régionales à Tours les 13 et 14 mai prochain !

Nous sommes ravis pour elles.

BRAVO !!!

LOGEMENTS A LOUER

La commune vous propose deux T2 et un T3. Informations en mairie au : 02.99.34.10.20.

VIDE-GRENIERS

Vous pouvez dès à présent réserver votre emplacement pour le vide-greniers du 21 mai auprès de M. Ravelli au 06 81 90 88 25

URBANISME

Pour la pose de clôture dont le terrain est mitoyen avec le domaine public, il faut **IMPÉRATIVEMENT** faire une demande d'Arrêté individuel d'alignement en Mairie.

CALENDRIER DES FÊTES

AVRIL

Les 22 et 23 : Entraînement Super motard - Circuit Karting

Le 29 : Tournoi de foot Jeunes - Terrain de foot

Les 29 et 30 : Championnat Régional de l'Ouest de karting - Circuit de karting



MAI

Le 1^{er} : Fête du jardin partagé - LALAC - Jardin partagé

Le 8 : Commémoration de l'Armistice - Lohéac

Le 8 : Tournoi de foot Séniors - Terrain de foot

Le 21 : Vide-greniers - Centre-bourg

JUIN

Le 10 : Repas du foot - Salle polyvalente - Le Réveil

Les 10 et 11 : Championnat de France Super motard - Circuit de karting

Le 18 : Fête de l'école Les Panvolettes

Le 25 : Kermesse de l'école Saint-Sauveur - Terrain de foot

Modifications des statuts de Vallons de Haute-Bretagne communauté

Le conseil municipal valide les modifications concernant la compétence action de développement économique, d'aménagement de l'espace communautaire, l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage, de la collecte et du traitement des déchets, du tourisme, de l'assainissement et de la protection de l'environnement.

SEANCE DU 20 JANVIER

Construction d'un équipement à vocation sportive

Le conseil municipal :

- **valide** le projet et **arrête** le coût prévisionnel global du projet à 361 158.46 € HT.
- **demande** une subvention dans le cadre de la DETR de 72 231.79 € HT et d'arrêter le coût prévisionnel du projet subventionnable en DETR à 361 158.46 € HT.

Groupement de commande révision PLU

Le conseil municipal **approuve** le lancement d'une consultation pour recruter un cabinet d'études pour l'assistance, le conseil et les études liées à la révision générale du PLU et la constitution d'un groupement de commande pour la révision des PLU de Lohéac, Saint-Malo-de-Phily et Guipry-Messac dont la finalité sera le choix d'un prestataire commun qui assurera la réalisation de chacun des PLU. Les dépenses seront réparties proportionnellement au nombre d'habitants des communes.

Demande de subvention de la Région pour la construction du restaurant scolaire et de deux salles à usage scolaire et périscolaire

Le conseil municipal **accepte** cette demande de subvention.

Vente de parcelles

Le conseil municipal **accepte** la vente des terrains mitoyens aux propriétaires des anciens logements OPAC de la rue de la Forge et **demande** qu'une publicité soit faite auprès de chaque propriétaire du lotissement. Les frais de géomètre et de notaire seront à la charge des demandeurs et **le** prix de vente de chacune des parcelles est fixé à l'euro symbolique. Le conseil municipal **se réserve** la possibilité de refuser une vente si la parcelle demandée à un intérêt pour la commune ou pour désenclaver d'autres terrains.

Demande de reconnaissance du Taëkwondo d'intérêt intercommunal

Le conseil municipal **demande** la reconnaissance intercommunale du club de Taëkwondo de Lohéac et la prise en charge de la construction d'un équipement dédié à cette discipline accolé au projet de construction d'un équipement à vocation sportive.

SEANCE DU 24 FEVRIER

Compte administratif et compte de gestion 2016 Budget annexe assainissement 2016

Le conseil municipal **adopte** et vote ces comptes.

Compte administratif et compte de gestion 2016 Budget annexe assainissement 2016

Le conseil municipal **adopte** et vote ces comptes.

Contribution Ecole Saint-Sauveur

Le conseil municipal **valide** le montant de la contribution 2017 d'un montant de 29 832.80 €.

Participation des communes

Le conseil municipal **valide** les montants des participations aux frais de scolarité des communes de résidence pour 2017 pour un coût élève maternelle de 1 149.85 € et un coût élève primaire de 165.37 €.

Demande de dotation dans le cadre du fonds de soutien à l'investissement local et plan de financement pour les travaux de la Mairie

Le conseil municipal **décide** de solliciter une dotation pour 65 237.71 € pour permettre la réalisation de travaux d'accessibilité et de rénovation thermique de la mairie.

Modification du PLU

Le conseil municipal **décide** d'accepter l'avis du commissaire enquêteur et, ainsi, d'augmenter la hauteur maximale des bâtiments autres que les bâtiments d'habitations et bâtiments annexes, passant de 15 à 20 m, soit une augmentation du droit à construire d'environ 33 % sur la zone UA « les Biauces » et de modifier les règlement littéral et graphique.

elections ELECTIONS 2017 2017



Elections présidentielles :
Dimanches 23 avril et 7 mai
Elections législatives :
Dimanches 11 et 18 juin
Bureau de vote en Mairie ouvert de 8h à 18h (19h pour les Présidentielles).
Si vous souhaitez tenir une permanence durant le scrutin, vous pouvez vous signaler en mairie.

ENQUETE INSEE



Une enquête INSEE se déroulera sur la commune entre le 2 mai et le 24 juin 2017 sur les ressources et les conditions de vie. Quelques ménages seront sollicités. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

IMPÔT SUR LE REVENU

Pour l'Ille-et-Vilaine en 2017 :
- date limite de dépôt de déclaration papier : **17 mai à minuit**
- date limite de déclaration en ligne : **30 mai à minuit**
Déclarations et informations en ligne : www.impots.gouv.fr

PORTAGE DE REPAS

Occasionnellement, la commune de Lohéac propose le portage de repas les lundi, mardi, jeudi et vendredi (hors vacances scolaires). S'inscrire une semaine à l'avance en Mairie.